



# SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

SEN/036



SECTEUR | Santé

PIC V | 2024-2030

DURÉE | 84 mois (2024-2030)

## POPULATION CIBLE

Population des zones ciblées, en particulier le couple mère-enfant

## POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Plan national de développement sanitaire et social ;
- Lettre de politique sectorielle de développement.

## ANCRAGE INSTITUTIONNEL

- Ministère de la Santé et de l'Action sociale ;
- Ministère de la Famille et des Solidarités ;
- Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle (SEN-CSU).

BUDGET | 34 MEUR



L'espérance de vie du citoyen sénégalais est passée de 64,7 ans en 2013 à 66,9 ans en 2018<sup>1</sup>. Néanmoins, elle reste marquée par :

- des taux élevés de mortalité maternelle et néo-natale avec des cibles pour les objectifs de développement durable non atteintes ;
- un accroissement rapide du fardeau des maladies non transmissibles (MNT) ;
- un niveau d'organisation et des délais de prise en charge des urgences encore à améliorer.

Ainsi, en appui à la politique nationale sectorielle, la composante sectorielle Santé et protection sociale du Programme indicatif de coopération (PIC) V contribue à l'atteinte de l'objectif de développement durable n°3 « Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge ».

Aligné sur les priorités du secteur de la santé portées par le ministère de la Santé et de l'Action sociale définies dans le Plan national de développement sanitaire et social ainsi que dans la Stratégie de couverture maladie universelle 2019-2028, le programme vise à apporter une amélioration de l'état de santé et du bien-être des populations des zones de couver-

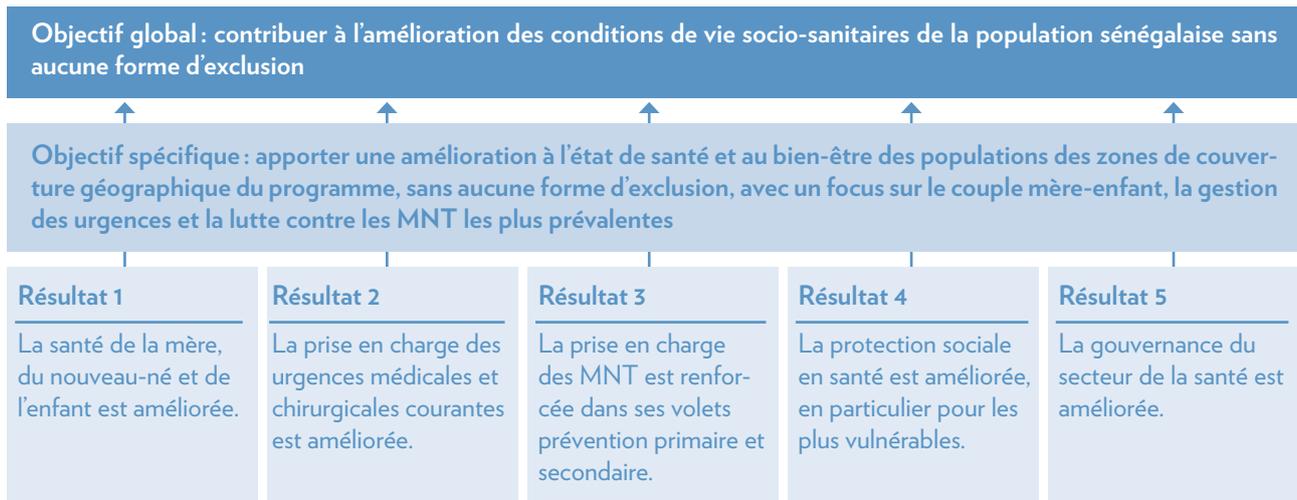
ture géographique du programme, sans aucune forme d'exclusion, avec un focus sur le couple mère-enfant, la gestion des urgences et la lutte contre les MNT les plus prévalentes (les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et certains cancers gynécologiques). Une attention particulière est également accordée aux soins de santé primaires qui ont pour objet de garantir que les personnes reçoivent des soins complets et de qualité, depuis la promotion et la prévention jusqu'au traitement, au plus près possible de leur environnement quotidien.

Parmi les grandes orientations, nous retrouvons des principes majeurs à appliquer à l'ensemble des axes programmatiques du PIC V, notamment :

- le principe de *leaving no one behind* ;
- les thématiques transversales du genre, des droits humains et de la durabilité environnementale ;
- la territorialisation des politiques publiques, notamment à travers la déconcentration et la décentralisation ;
- le renforcement de capacités ;
- la digitalisation et les technologies de l'information et de la communication ;
- l'intersectorialité.

<sup>1</sup> Source : Projection, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2018

## LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



### APPUI À VENIR

**Santé mère-enfant :** renforcement de l'offre de services, de la qualité et de la demande des soins en santé de la reproduction maternelle, néonatale, infanto-juvénile et des adolescents, avec un focus sur la mère, le nouveau-né et l'enfant.

**Prise en charge des urgences :** amélioration de la prise en charge des urgences en préhospitalier, de la qualité des prestations des services d'accueil et d'urgence et unités d'accueil d'urgence, du bloc opératoire et des services d'anesthésie réanimation ainsi que des performances du centre de simulation des urgences.

**Prise en charge des MNT :** renforcement de la prévention primaire et de la prise en charge clinique des MNT ciblées.

#### Protection sociale :

- développement de l'expérience des Unions départementales d'assurance maladie (UDAM) dans le nord du pays ;
- capitalisation des expériences des UDAM par la SEN-CSU dans le cadre du processus de professionnalisation des mutuelles ;
- renforcement des synergies entre la couverture médicale universelle, l'action sociale, et la formation professionnelle.

#### Gouvernance du secteur :

- renforcement de la gestion axée sur les résultats au niveau national et local ;
- déploiement d'initiatives de santé digitale visant le renforcement, l'efficacité et l'efficience des actions du programme.

### INNOVATIONS DU PROGRAMME PAR RAPPORT À SON PRÉDÉCESSEUR

**Un plus grand focus sur le couple mère-enfant**, avec le premier résultat du programme représentant 25 % du budget total.

**Un ciblage géographique souple**, avec une priorisation géographique en fonction des besoins et des résultats attendus.

**Le cancer du sein parmi les MNT couvertes** à titre expérimental, avec comme focus le volet de prévention primaire en plus d'autres maladies ciblées dans le programme précédent (cancer du col de l'utérus, diabète et maladies cardiovasculaires).

**La délégation du volet protection sociale** à l'agence Enabel, compte tenu de son expérience acquise au Sénégal, dans le cadre d'une approche *Team Europe*.

### CONTACT LUXDEV

Bureau Sénégal | Programme SEN/036  
Fann Résidence, Immeuble Résidence NAJA - Lot n°3, Rue E x David Diop  
Dakar, SÉNÉGAL

